

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 06/07/2023

Date de convocation : 30/06/2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élue : Adeline DURAND

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Lionel RICHARD, Pierre Emmanuel GRANGE

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Marie Agnès FAYOLLE, Guillaume SOUBEYRAND, Valérie VENET

N° 03.07.23

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL POUR DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CHAMBRES D'HOTES ET D'UN COMMERCE AVEC MISE EN ACCESSIBILITE

Monsieur le Maire rappelle le projet de « **réhabilitation de chambre d'hôtes et d'un commerce avec mise en accessibilité** », dont le coût prévisionnel s'élève à 596 960 € HT soit 716 352 € TTC.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter Monsieur le Président du conseil régional pour l'attribution d'un financement, selon le plan de financement suivant :

Coût total : 596 960 €

DETR : 190 000 €

Département, Appel à projet : 100 000 €

Région : 100 000€

Autofinancement communal : 206 960 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants,

DECIDE

- 1- APPROUVE** : le projet présenté
- 2- APPROUVE** : le plan de financement ci-dessus ;

3- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil régional et à signer tout document relatif à ce dossier

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Adeline DURAND



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe BONNIER

